

COMMUNIQUÉ CFTC

À CRISE EXCEPTIONNELLE, MESURES EXCEPTIONNELLES !

Alors que la France traverse, selon les mots du Président de la République, la « plus grave crise sanitaire depuis un siècle », l'ensemble du pays doit s'adapter, plus particulièrement le monde du travail, de l'école ou encore nos structures de santé. Dans tous ces domaines où la CFTC est présente, nous agissons en responsabilité, appliquant et promouvant les consignes du gouvernement.

En effet, la crise du Coronavirus qui touche l'ensemble du monde nous amène à changer nos comportements. Syndicat humaniste, avec pour devise « *la vie à défendre* », la CFTC pense que la défense de la santé des Français est la priorité absolue, et ce, « *quoi qu'il en coûte* » comme l'a rappelé Emmanuel Macron hier.

Mais la dépense doit aussi être coordonnée et intelligente.

Pour ce faire, priorité doit être donnée au télétravail quand la nature de l'activité s'y prête. Mesure sans coûts ou presque pour les entreprises, ces dernières devront faire preuve de la plus grande souplesse sur le plan managérial : adapter les exigences envers les salariés en matière de rendus, en intégrant le fait que « télétravail » devra coexister le plus souvent avec « garde d'enfant ».

À défaut de souplesse, les enfants, principaux vecteurs de la contagion, seront gardés par les grands-parents, les principales victimes du virus.

D'autres mesures visant à inciter les salariés à rester chez eux seront plus coûteuses, cela sera le cas du chômage partiel. Sur ce point, la CFTC prend bonne note des annonces de la Ministre favorables à une prise en charge par l'État de l'inactivité sur une base plus large que celle habituelle du SMIC. C'était l'une de nos propositions.

Ces périodes d'activité partielle doivent, pour la CFTC, conduire à booster les actions de formation. Notamment les formations à distance, donc à domicile, afin de prendre en considération l'incitation à limiter les regroupements. Une approche productive de la situation parce que bénéfique pour l'entreprise comme au travailleur !

La CFTC souscrit également à la proposition de la Ministre visant à rendre les arrêts maladie automatiques sans visite préalable chez le médecin, sans délai de carence, sans perte de salaire, et à charge de l'employeur pour la déclaration. *"Si vous avez un enfant de moins de 16 ans et que le télétravail n'est pas possible, vous y avez droit automatiquement » a déclaré M. Pénicaud.*



Autre mesure d'urgence dont il nous faudra assumer les coûts : la levée des obstacles réglementaires et financiers au recrutement des externes, infirmiers et autres aides-soignants.

En réponse à la demande croissante de nos concitoyens, la CFTC demande que ces personnels de santé puissent être mobilisés pour assister les opérateurs du SAMU dans les zones en tension. Une mobilisation qui doit s'accompagner d'une rémunération.

Pour atténuer les effets de la crise économique qui résultent de la crise sanitaire, la CFTC demande que des mesures soutiennent la consommation, notamment celle des ménages les plus précaires pas toujours touchés par les mesures destinées aux entreprises et à l'emploi.

Elle préconise ainsi la suspension de la mise en application des nouvelles règles de l'assurance chômage ou encore le rééchelonnement des crédits bancaires pour les situations les plus difficiles. Enfin, elle demande un renforcement des garanties d'Etat pour le paiement des loyers envers les bailleurs sociaux et les particuliers.

La crise que nous traversons bouscule tous les repères de notre économie et doit nous interroger sur les réponses à apporter à plus long terme. Hier, Emmanuel Macron évoquait le nécessaire « *Etat providence* », aujourd'hui Bruno Le Maire parle de nationalisation stratégique. Ce « *big bang budgétaire* » ne devra pas s'arrêter avec la fin de la crise sanitaire.

Il faudra, dans un second temps, relancer l'investissement afin d'anticiper et répondre aux autres futures crises. Ne plus être dépendant de quelques pays fournisseurs.

Cette nécessaire transition économique et écologique doit être pensée et conduite à l'échelle européenne.

Enfin, la CFTC déplore le triste spectacle donné par l'Europe incapable de solidarité vis à vis de nos voisins italiens contraints de s'en remettre à la Chine pour s'approvisionner en masques et appareils respiratoires. L'Europe sera solidaire ou ne sera pas !